



**HAL**  
open science

## D'Anthinea à l'Etang de Berre.- Régionalisme et nationalisme chez Charles Maurras

Michel Grunewald

► **To cite this version:**

Michel Grunewald. D'Anthinea à l'Etang de Berre.- Régionalisme et nationalisme chez Charles Maurras. Questions de communication. Série actes, 2014, Régionalismes littéraires et artistiques comparés : Québec/Canada - Europe, 22, pp.87-102. hal-01561361

**HAL Id: hal-01561361**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01561361>**

Submitted on 12 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## > RÉGIONALISMES TRANSATLANTIQUES

MICHEL GRUNEWALD

Centre d'études germaniques interculturelles de Lorraine

Maison des sciences de l'homme Lorraine

Université de Lorraine

F-57000

grunewald.michel@wanadoo.fr

### D'ANTHINEA À L'ÉTANG DE BERRE. RÉGIONALISME ET NATIONALISME CHEZ CHARLES MAURRAS

**Résumé.** — Charles Maurras s'est toujours réclamé d'une identité catholique, romane et provençale. Régionaliste, disciple de Frédéric Mistral et ennemi du jacobinisme générateur de « cosmopolitisme », il n'est en rien partisan d'un quelconque « particularisme ». Sa sensibilité « régionale », il l'insère dans l'identité française telle qu'elle s'est forgée au cours des siècles au niveau des provinces selon les modes propres à l'« empirisme organisateur » et sous l'autorité royale fédératrice des « variétés naturelles ». Charles Maurras envisage l'identité en question comme prenant appui sur la « nature » au même titre que sur une histoire dont l'homme est un artisan. Pour lui, être Provençal, c'est être Français et se réclamer d'un « nationalisme intégral » dont seule la royauté peut assurer l'épanouissement. L'identité française dont il se réclame est indissolublement fonction d'une « romanité tutélaire ». De ce fait, elle s'oppose à la germanité dont Luther et Fichte sont les représentants et se définit également par antagonisme envers celle-ci. Être Français, pour Charles Maurras, c'est refuser l'individualisme anarchiste et irrationaliste des Germains, des protestants, des disciples de Kant, des fils de la Révolution et des pangermanistes.

**Mots clés.** — Régionalisme, décentralisation, fédéralisme, nationalisme, identité française.

« Régionalisme », « décentralisation », « fédéralisme » : ces notions ont joué un rôle important dans « la critique du centralisme » (Thiesse, 1991 : 57) qui se développa en France à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et fut le fait sur le plan politique aussi bien de libéraux que de socialistes, de républicains que de monarchistes, de progressistes que de réactionnaires. Cette critique visait en premier lieu le fonctionnement des institutions mises en place depuis la Révolution auxquelles il était reproché d'avoir éloigné de façon préoccupante les individus de l'État censé les représenter. Sur le plan politique, les revendications formulées à ce niveau connurent l'une de leurs premières traductions lors de l'adoption du « Programme de Nancy » élaboré en 1865 par des personnalités libérales et républicaines qui réclamaient la renaissance en France de véritables libertés locales<sup>1</sup>.

Envisagé sur un plan socioculturel, le discours décentralisateur était l'expression d'un mouvement général de réveil des provinces parti du Midi et qui essaima vers des villes universitaires comme Lille, Lyon, Toulouse, Aix et Montpellier, où se créèrent, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des revues qui se firent les relais des revendications d'une jeunesse provinciale soucieuse de marquer ce qui faisait son originalité (Voillard, 1977 : 20-22). Les précurseurs de cette entreprise de décentralisation littéraire et culturelle étaient des écrivains du Midi qui, en 1854, avaient créé le mouvement félibréen, destiné à favoriser la diffusion de la littérature en langue d'oc, et dont Frédéric Mistral devint le chef de file (*ibid.* : 24-27). Les félibres firent des émules dans les autres régions de France, en particulier dans le Nord, en Bretagne, en Lorraine etc. (*ibid.* : 46 *sqq.*). Cette nébuleuse se structura à partir de 1900 au sein de la Fédération régionaliste française qui avait pour chef de file Jean Charles-Brun (*ibid.* : 53-54).

La place prise par Charles Maurras dans ce mouvement ne fut pas négligeable. À partir des années 1890, le futur chef de file de l'Action française fut un acteur visible et important de toutes les discussions sur la décentralisation, qu'elles soient de nature culturelle ou de tonalité plus nettement politique. Un indice indéniable de l'impact de ses prises de position fut la publication en 1905 dans la Bibliothèque de propagande régionaliste éditée à Toulouse par la *Revue Provinciale* de la brochure intitulée *Un nouveau débat sur la République et la Décentralisation* (Maurras, Paul-Boncour, 1905)<sup>2</sup>.

Charles Maurras avait découvert les idées régionalistes, et en particulier le mouvement félibréen, après son arrivée à Paris, où il vivait depuis 1885. 1888

<sup>1</sup> Sur le « Programme de Nancy », publié en 1865 à Nancy sous le titre *Un projet de décentralisation*, voir Voillard (1977).

<sup>2</sup> Opinions de E. Buré, G. Clemenceau, E. Clémentel ; J. Dessaint, E. Fourmière, J. Reinach ; L.-X. de Ricard, P. Strauss, A. Varenne, etc. Dans la brochure en question, dont il était avec J. Paul-Boncour le contributeur principal, C. Maurras occupait 1/5 de l'espace rédactionnel, et ce furent ses thèses que les autres contributeurs discutèrent avec le plus d'âpreté.

fut pour lui à cet égard une véritable année charnière : en août, il fut présenté à Frédéric Mistral lors des fêtes félibréennes de Sceaux, quelques mois après avoir fait sa première visite à Maurice Barrès (Maurras, 1954 : 466). Peu de temps après, il se lia d'amitié avec Félix Amouretti (*ibid.*) et commença à fréquenter les auteurs de l'École romane. À partir de 1888, il devint l'un des acteurs les plus actifs du milieu félibre parisien. Reçu au sein de la Société des félibres de Paris le 11 juillet 1888, il prononça à cette occasion un discours en provençal qui constituait un hymne à sa ville natale, *Les trente beautés de Martigues* (1924b : 6-19). En 1892, il fut l'un des rédacteurs de la *Déclaration des félibres fédéralistes* (*ibid.* : 119-134) qui constituait un véritable programme de décentralisation politique.

Pour le félibre fédéraliste<sup>3</sup> qu'était Charles Maurras, l'affaire Dreyfus marqua un tournant décisif : « la cause du fédéralisme étant juste et sainte, [il comprit qu'il] fallait entreprendre de la servir par un autre biais », c'est-à-dire en militant pour la restauration de la royauté (1933 : 39). Dès lors, toute son action fédéraliste s'inscrit dans un programme royaliste. C'est ce qui le distingua notamment de Maurice Barrès dont il était très proche par ailleurs aussi bien à titre personnel qu'à titre intellectuel.

Le programme décentralisateur de Charles Maurras constituait une ligne de force essentielle de la pensée du chef de file de l'Action française et il était relié aux fondements mêmes de celle-ci. C'est cette réalité qui constitue l'axe central de la présente contribution articulée autour de quatre thèses :

— Le régionalisme décentralisateur de Charles Maurras est l'une des résultantes de ses convictions philosophiques profondes.

— La décentralisation telle que l'envisage Charles Maurras ne peut se mettre en place que par l'abandon des principes hérités de la Constitution de l'an VIII.

— Le fédéralisme culturel de Charles Maurras est fondé sur le rejet déterminé du particularisme et de l'autonomisme. Il est solidaire d'une idéologie de l'unité.

— Cette idéologie de l'unité se fonde sur une conception binaire de l'histoire construite sur l'opposition structurelle entre culture et barbarie symbolisée par l'antagonisme franco-allemand.

---

<sup>3</sup> Pour C. Maurras, les concepts « fédéralisme », « régionalisme » et « décentralisation » correspondent à des aspects d'une réalité qu'il ne distingue pas toujours de manière rigoureuse. Ceci explique que pour lui, à certains égards, les concepts en question soient interchangeable. On notera cependant que dans le *Dictionnaire politique et critique*, publié à Paris 1932, et qui regroupe en 5 volumes les rubriques essentielles de l'abondante production de C. Maurras, la notion de « fédéralisme » ne fait pas l'objet d'une rubrique spécifique. Trois rubriques en revanche y sont très développées : « décentralisation », « province » et « régionalisme ».

## Les conceptions philosophiques de Charles Maurras

Si Charles Maurras est fédéraliste, régionaliste, cette position est inséparable de ses convictions philosophiques profondes, telles qu'il les a élaborées à la faveur d'un commerce constant avec les Grecs. Schématiquement, on peut dire que sont fondamentales pour lui les notions de *nature*, d'*ordre* et l'opposition à tous les systèmes de pensée qui postulent la faculté pour la raison humaine de manipuler souverainement le réel.

Tout le système philosophique de Charles Maurras a pour fondement l'idée qu'il se fait du rôle dévolu à l'homme au sein de l'univers. Ce qui est décisif pour Charles Maurras n'est pas l'« ordre du cœur », la vie subjective de l'individu, mais « l'ordre objectif [...] dont l'existence ne peut être mise en doute et qui englobe et enserme tout ce qui est subjectif » (Gurian, 1931 : 12). « Cet ordre », il ne parvient à en percevoir la nature ni par le biais de la religion ni par celui de la philosophie héritée des Lumières. Comme le jeune Charles Jundzill évoqué par lui dans l'essai relatif au père du positivisme dans *Romantisme et Révolution*, « il ne croyait plus, et de là venait son souci. [...] Non seulement Dieu ne manquait pas à son esprit, mais son esprit sentait, si l'on peut s'exprimer ainsi, un besoin rigoureux de *manquer de Dieu* : aucune explication théologique du monde et de l'homme ne lui était plus supportable » (*ibid.* : 15 ; Maurras, 1922 : 96).

Le profond agnosticisme qui caractérise Charles Maurras est intimement lié à sa recherche constante d'un ordre. Cette recherche, il l'entreprenait selon une démarche qu'illustre en particulier l'éloge de la « raison athénienne » auquel il procède dans *Anthinea*. C'est cette raison seule qui – nous dit-il – constitue la véritable sagesse à même de créer l'harmonie entre l'homme et l'univers :

« Le propre de cette sagesse est de mettre d'accord l'homme avec la nature, sans tarir la nature et sans accabler l'homme. Elle nous enseigne à chercher hors de nous les équivalents d'un rapport qui est en nous, mais qui n'est pas notre simple chimère. Elle excite, mais elle arrête ; elle stimule, mais elle tient en suspens. Source d'exaltation et d'inhibition successive, elle trace aux endroits où l'homme aborde l'univers ces formes fermes et souples qui sont mères communes de la beauté et du bonheur » (Maurras, 1926 : 104).

L'être doué de raison tel que Charles Maurras l'envisage ici est par définition capable de reconnaître ce qui fait la réalité fondamentale du monde et de s'y soumettre. C'est à cette condition, pense-t-il, que l'homme sera le mieux à même d'accéder au seul bonheur, celui qui repose sur la reconnaissance du rôle éminent du destin dans l'Histoire (*ibid.* : 102)<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> « La piété d'Athènes [...] conçoit que la part de nos mérites dans nos victoires les plus belles est presque nulle, que tout, en dernière analyse, dépend d'une faveur anonyme des circonstances et, si l'on aime mieux, d'une grâce mystérieuse. Ainsi les Athéniens, quand ils priaient Pallas, invoquaient le meilleur d'eux-mêmes et en même temps, ils invoquaient autre chose qu'eux. La déesse à laquelle

Les vérités, perçues par lui en Grèce, ont selon Charles Maurras tout d'abord des conséquences importantes dans le domaine de l'art. Le grand art pour lui, le seul art méritant le respect est l'« art intellectuel », un art qui se situe en deçà de tout ce qui est individuel, « barbare », romantique et renvoie au seul ordre qui mérite d'être reconnu : celui auquel personne ne peut échapper (Gurian, 1931 : 27). Dans ce contexte, le seul but que puisse se fixer l'artiste est de dépasser ce qui est changeant en créant une œuvre qui soit « supratemporelle et typique » (*ibid.* : 28). Cette expression de ce qui dépasse les aspirations individuelles de l'instant, Charles Maurras estime que ce sont les Grecs qui l'ont réalisée au plus haut point et son éloge de l'« intellectualité » correspond à un désir constant de concourir à ce que ceux qui pensent comme lui se dotent d'une doctrine qui les amène à constater objectivement quel est le déroulement de l'ordre des choses (*ibid.* : 12). C'est en agissant ainsi – en combattant notamment la subjectivité (*ibid.* : 27) – que l'homme pourra, pense-t-il, développer une activité authentiquement créatrice.

La conception artistique défendue ici renvoie à une donnée fondamentale du système intellectuel de Charles Maurras : *le déterminisme*. Ce déterminisme est présent à tout instant dans les textes de sa plume qui renvoient à ses conceptions en matière anthropologique et historique. Pour lui, il ne fait pas de doute que « l'instinctif et l'inconscient sont à la base de la nature humaine » et que même « si la raison consciente dirige, elle ne trouvera de forces à employer que celles que lui fournit en dernière analyse le terreau nourricier » (Maurras, 1932 : 238)<sup>5</sup>. Comme l'homme est « prédestiné par sa terre natale » (Maurras, 1924b : 106), l'œuvre du poète tel que l'envisage Charles Maurras reflète l'« acte de foi de la race et du sol » dont il est le fils (*ibid.* : 211). Comme Maurice Barrès (1902 : 115), Charles Maurras est convaincu de l'importance du lien qui l'unit aux morts, et cela le conduit à affirmer que « l'avenir appartient à celui qui recueille et sème l'éternelle fleur du passé » (*ibid.* : 348).

Le discours de Charles Maurras ici renvoie à univers intellectuel précis : celui du *conservatisme* tel qu'il s'est constitué en réaction à la Révolution française. Il renvoie aussi au principe fondamental qui sous-tend tous les aspects de sa conception de la société, qu'il s'agisse de la place et du rôle de l'individu au sein de celle-ci ou de la structure décentralisée qu'il envisage pour elle : *l'empirisme organisateur*. Cet empirisme organisateur, il en donne la définition suivante dans son essai sur Sainte-Beuve :

« Cet Empirisme enseigne et professe [...] que l'ordre de sociétés, de quelque façon qu'on l'obtienne, importe plus que la liberté des personnes, puisque cela est le fondement de ceci ; au lieu de célébrer l'égalité, même devant la loi, son attention porte, instinctivement mais aussi méthodiquement, sur le compte des différences naturelles qui ne peuvent manquer de frapper

---

ils faisaient abandon, honneur et hommage d'Athènes était bien leur propre sagesse, mais fécondée et couronnée des approbations du destin. »

<sup>5</sup> Vol. 2, Article « homme ».

un œil d'analyste ; enfin, quand tant d'instituteurs publics fatiguent les oreilles de cette vieille France avec l'éloge de la plus molle sensiblerie dans les lois et les mœurs, l'Empirisme loue, au contraire, comme normale, une saine mesure d'insensibilité morale et physique » (Maurras, 1922 : 262).

En se réclamant de l'empirisme organisateur, c'est une *vision organiciste de la société*, selon lui la seule conforme aux « lois éternelles », que Charles Maurras fait sienne. Comme le montre notamment la déclaration de « politique générale » fondatrice de l'Action française que Charles Maurras et ses amis publient en 1899, cette vision repose sur un rejet complet et radical des idées de 1789 et des Droits de l'homme avec pour corollaire celui de l'idée d'égalité entre les citoyens (Maurras, 1933 : 256-258). Pour Charles Maurras, prôner l'égalité entre les membres d'une même société c'est se mettre en contradiction avec toutes les réalités qu'on peut observer.

La cellule de base de la société selon Charles Maurras n'est pas l'individu, mais la *famille* (1937b : XXXI). Ce groupe, au sein duquel le jeune enfant reçoit les premiers rudiments de son éducation est « parfaitement pur de toute égalité ; [en son sein], aucun pacte n'est possible, rien qui ressemble à un contrat » (*ibid.* : XVI). Le petit homme, poursuit-il, ne pourra grandir et devenir une personne épanouie que grâce à la « vertu [des] inégalités nécessaires » (*ibid.* : XVII). Tout comme le petit homme va connaître une croissance harmonieuse grâce à la nécessaire inégalité dont il est bénéficiaire au sein de sa famille, la société elle-même n'a pu se construire que grâce à l'inégalité qui a toujours existé en son sein. C'est « cet ordre, né de la différence des êtres », telle est l'opinion de Charles Maurras, qui « engendra le succès et le progrès commun » (*ibid.* : XXVII).

## Pour l'abandon des principes individualistes et centralisateurs de l'An VIII

La cible de Charles Maurras et ses amis en 1899 était le régime républicain issu de la Constitution (bonapartiste) de l'an VIII. C'est un véritable réquisitoire contre celle-ci qui sous-tend le programme monarchiste et décentralisateur dont Charles Maurras se fait le porte-parole à partir des années 1890. Ce réquisitoire nous mène au cœur du sujet.

Quand Charles Maurras attaque la Constitution de l'an VIII, c'est afin de montrer que la seule manière de mettre selon lui un terme aux errements dans lesquels les héritiers de la Révolution avaient précipité la France était de retourner à l'état de la société tel qu'il était avant la Révolution et de restaurer une monarchie qui aurait constitué le fondement d'un État central fort, ramené à ses fonctions régaliennes et qui aurait pour vocation de mettre en place la décentralisation indispensable à l'épanouissement de la société (1925 : 457-458).

Sur la manière d'envisager cette décentralisation qui pour lui ne pouvait venir que d'en haut, en fait de la volonté du prince, Charles Maurras s'est exprimé très abondamment tout au long de sa carrière sans qu'on puisse pour autant dire qu'il ait développé en la matière un programme détaillé et entièrement structuré.

Charles Maurras situe à *quatre niveaux* la décentralisation telle qu'il l'entend. Au niveau des familles, tout d'abord, il réclame un abandon complet des dispositions du Code Napoléon et un retour à la situation antérieure à la Révolution (*ibid.* : 450). Sur le plan territorial ensuite, l'objectif de Charles Maurras est de faire renaître la vie civique frappée à mort selon lui par l'abandon de tous les privilèges pendant la nuit du 4 août 1789 qui fut fatale à toutes les « républiques municipales » (1924b : 52-55). Cela passe par une vraie renaissance des communes qu'on doit rendre à nouveau maîtresses de leurs « fonctions essentielles » (*ibid.* : 127). Quant à la structuration du territoire national, Charles Maurras estime aussi qu'elle doit marquer un abandon des mesures mises en place après 1789. D'où pour lui une priorité absolue : la suppression de l'échelon départemental, « l'un des pires mécanismes antiphysiques appliqués au corps de la France » (1932 : 352)<sup>6</sup> afin de libérer « l'âme des provinces » (1924b : 129).

Sur la nature du niveau intermédiaire entre les communes, les « pays » et l'État, les opinions exprimées par Charles Maurras ont été relativement constantes, même si souvent son vocabulaire à cet égard a été assez flou. Défenseur de la France « réelle » et des « manières d'être héréditaires » (1932 : 328)<sup>7</sup>, au niveau du programme qu'il préconise, il s'inspire en particulier de Paul Vidal de La Blache (*ibid.* : 276-278)<sup>8</sup> et préconise la mise en place de « vastes régions [...] agglomérées autour de [leurs] capitales naturelles » et qui ont vocation à obtenir « progressivement l'autonomie, en tout ce qui touche leurs affaires particulières, sans engager l'intérêt national » ; ces régions seront animées par de « grands conseils provinciaux » agissant « sous le contrôle, supérieur, mais éloigné, de l'État » et seront ainsi en mesure de concourir « au réveil et à la renaissance du corps entier de la patrie que la politique jacobine a diminué » (1925 : 451).

Le quatrième niveau de décentralisation envisagé par Charles Maurras est celui de toutes les associations et structures qui forment le tissu de la société sur des bases non territoriales. Dans le système qu'il appelle de ses vœux, ces organismes de nature « professionnelle [...], confessionnelle [...] et morale [...] » doivent jouir « de la plus complète liberté, [être] soumis [...] au droit commun, et considérés[...] comme des personnes civiles autonomes, faisant leur police elles-mêmes par cet esprit de corps qui est le principe de tous les progrès » (*ibid.* : 451 ; 459-460).

<sup>6</sup> Vol. 1, Article « département ».

<sup>7</sup> Vol. 1, Article « décentralisation », *Action française*, 30/01/1914.

<sup>8</sup> Vol. 4, Article « province », *Action française*, 07/08/1912.



## Fédéralisme et idéologie unitaire

Le projet « réactionnaire » de Charles Maurras comporte un volet culturel et un volet politique intimement solidaires l'un de l'autre. C'est parce que Charles Maurras se fait de la réalité à tous les niveaux une image donnée qu'il est fédéraliste, monarchiste, décentralisateur. C'est parce qu'il a une conception organiciste de la société fondée sur la vision philosophique dont il a été question plus haut qu'il est partisan au niveau culturel ainsi qu'au niveau politique d'un système qui allie reconnaissance de la nature, fidélité aux racines et exercice de la raison (et qui le conduit à considérer l'art grec comme le sommet de ce que l'homme ait accompli).

Culturellement, Charles Maurras apparaît de ce fait en tout premier lieu attaché à son terroir qui constitue pour lui à la fois le cadre d'une partie de ses œuvres et une source d'inspiration constante.

Les paysages de Provence que Charles Maurras se plaît à évoquer chaque fois que l'occasion lui en est offerte l'intéressent avant tout parce qu'ils attestent la permanence d'une « race » qui a été capable au fil des siècles de marquer la pérennité de son identité. Cet attachement au terroir dépasse dans le cas de Charles Maurras le témoignage d'un intérêt « folklorique » pour ses racines. Car, telle qu'il la conçoit, l'action régionaliste ne doit pas avoir uniquement pour effet de marquer la fidélité envers le terroir ou le passé : ce ne sont pas, dit-il, les « anciens cadres administratifs » qu'il convient de rétablir, mais des « cadres neufs » qu'il faut mettre en place afin de permettre à l'« ancienne vie provinciale et municipale de refleurir » (1932 : 262)<sup>9</sup>.

Parmi les éléments de renaissance et de permanence de l'identité provençale dont il se sent solidaire, il y a évidemment pour Charles Maurras la langue provençale. Sur ce plan, les idées qu'il défend se situent tout à fait dans la lignée de Herder et des promoteurs du romantisme culturel. S'il voue une telle dévotion à Frédéric Mistral, c'est parce que le poète, « en sauvant une langue [...] a sauvé aussi une race » et est devenu, grâce à son action, « la conscience d'un peuple entier » (Maurras, 1924b : 195-196).

Quand Charles Maurras défend, à travers la langue l'identité provençale, il s'inscrit dans une tradition culturelle facilement repérable et se fait l'avocat d'une véritable entreprise de « décentralisation intellectuelle » (1932 : 263), seule propice selon lui à faire renaître toute la richesse de cette France que la centralisation jacobine a fait régresser. Ce désir d'œuvrer à une renaissance nationale respectueuse des identités provinciales le rend très attentif et très critique envers toutes les tentatives de porter atteinte aux langues régionales. À aucun moment il ne prêche certes que la langue régionale devrait prendre le

<sup>9</sup> Vol. 4, Article « Provence », *Nouveaux Méandres*, 1894.

pas sur la langue nationale, mais en plus de son attachement à la langue régionale comme vecteur d'une culture, tout en défendant l'idée que « la langue est le plus beau témoignage d'une nation » (*ibid.* : 397)<sup>10</sup>, il est d'avis que la connaissance de la langue locale ne peut que servir à l'apprentissage du français (*ibid.* : 276)<sup>11</sup>. D'où en particulier son opposition déterminée à la circulaire De Monzie qui, en 1925, demandait aux instituteurs d'interdire l'usage des patois à l'école primaire (*ibid.* : 408-409)<sup>12</sup>.

Une caractéristique importante du fédéralisme culturel dont Charles Maurras se fait le promoteur est qu'il ne tourne à aucun moment à l'éloge du particularisme par goût du particularisme et encore moins à celui de quelconques tendances séparatistes. *Si Maurras est fédéraliste, c'est en fait parce qu'il est nationaliste*, les deux notions étant pour lui indissociables. La déclaration des félibres de 1892, dont il a été l'un des rédacteurs, formule sur ce point une réponse qu'on peut considérer comme définitive. En effet c'est l'idée de *solidarité entre les provinces françaises* que Charles Maurras et ses amis placent au premier plan de leur profession de foi autonomiste et fédéraliste :

« Nous sommes autonomistes, nous sommes fédéralistes, et si quelque part, dans la France du Nord, un peuple veut marcher avec nous, nous lui tendons la main. Un groupe de patriotes bretons vient de demander, pour leur illustre province, le rétablissement des anciens États. Nous sommes avec ces Bretons [...] nous ne sommes pas enivrés de mots. Ce qui nous meut, c'est le profond sentiment des intérêts nationaux » (Maurras, 1924b : 129-131).

La conception de la nation dont Charles Maurras se fait le défenseur se résume dans l'idée que c'est en tant que Provençal qu'il se sent Français. Elle repose sur la conviction que c'est en faisant triompher la « France réelle » et donc en favorisant les diversités régionales qu'on peut le mieux fortifier la patrie, en clair que « c'est par nationalisme qu'il faut être fédéralistes » (*ibid.* : 82). Quand il s'exprime ainsi, Charles Maurras ne milite pas simplement pour une conception spécifique de l'unité française. Son projet est plus ambitieux qu'un plaidoyer pour une simple réhabilitation des cellules de base qui forment le tissu national. L'idée qui le guide est la même que celle qui inspire Maurice Barrès. Comme l'auteur des *Déracinés*, Charles Maurras est d'avis que toutes les *marches*, les « pays de la lisière » ont au sein de l'ensemble français une « fonction naturelle » qui les destine à être des « générateurs de conscience patriotique » (1932 : 56-57)<sup>13</sup>.

Charles Maurras est intimement convaincu que la « renaissance provençale » à laquelle il œuvre lui-même peut constituer pour la France un très grand avantage

<sup>10</sup> Vol. 2, Article « langage/langue », *Action française*, 25/05/1910.

<sup>11</sup> Vol. 4, Article « province », *Gazette de France*, 28/12/1902.

<sup>12</sup> Vol. 2, Article « langage/langue », *Action française*, 10-11/09/1925.

<sup>13</sup> Vol. 1, Article « Alsace », (traduit de *Kalender für Elsass und Lothringen-Almanach d'Action française* en langue allemande pour 1924).

(1924b : 224). Cette conviction ne se réduit toutefois pas à l'idée que la Provence constituerait dans le tissu français une marche semblable aux autres. La Provence, pour lui, c'est en effet beaucoup plus qu'une simple « petite patrie » comme les autres. *C'est la France, la France authentique.*

Les Provençaux, tels que Charles Maurras les voit, sont, en quelque sorte la quintessence de ce que la France a de meilleur; et les porteurs de l'identité latine des Français (1924b : 361-362). Cette conviction en entraîne pour Charles Maurras une autre, encore plus importante, celle que si la France peut légitimement se prévaloir d'incarner la civilisation, c'est grâce au rayonnement propre à tout ce qui symbolise la Méditerranée, et c'est cette appartenance méditerranéenne qui rattache tout ce qui est français – et provençal – à Athènes, le berceau de toute civilisation comme il le répète dans *Barbares et Romains* en citant la *Prière sur l'Acropole* de Renan :

« Revenons chaque jour à la sagesse, à la beauté, qui ceint les murailles d'Athènes. Répétons quelquefois l'oraison magnifique :

“O noblesse, ô beauté simple et vraie ! déesse dont le culte signifie raison et sagesse, toi dont le temple est une leçon éternelle de conscience et de sincérité, j'arrive tard au seuil de tes mystères, j'apporte à ton autel beaucoup de remords. Pour te trouver; il m'a fallu des recherches infinies...” »  
(*ibid.* : 365).

L'expression de l'attachement à la Provence est centrale au niveau même du patriotisme nationaliste dont Charles Maurras se fait le défenseur et c'est dans un *discours récurrent sur l'unité*, seule idée féconde à ses yeux pour assurer la pérennité de la France contre l'individualisme barbare que cet attachement trouve sa véritable signification. Le discours de l'unité chez Charles Maurras signifie que pour lui être Provençal, Français et héritier d'Athènes et de Rome sont des notions indissociables. Cette idée, fondamentale dans son abondante production, trouve son illustration la plus évidente dans *Anthinea*. Car la leçon essentielle de ce livre est que lorsque Charles Maurras parle de la Provence, c'est en définitive toujours de la Grèce, berceau de la civilisation, qu'il parle. Cette identité pour lui entre le fait d'être Provençal et Grec – c'est-à-dire fils de la seule et unique civilisation – Charles Maurras la ressent par exemple à Arles, et il évoque ainsi la première perception qu'il a eue dans sa jeunesse du théâtre antique de la ville :

« Rien de tel ne m'avait été murmuré à l'oreille, depuis le jour de ma jeunesse où l'enceinte dévastée du théâtre d'Arles m'avait fait éprouver la présence réelle et, au même moment, le deuil de la vie antique : deux légers styles corinthiens qui, pour appartenir à l'âge inférieur, me semblaient pourtant sans défaut, développaient dans ce désert, leur figure jumelle d'une merveilleuse clarté »  
(1926 : 40-41).

Quand il affirme la « présence réelle » de la Grèce en Provence à travers une réelle *identité* qui neutraliserait en quelque sorte le temps et l'Histoire, Charles Maurras se trouve tout à fait en conformité avec son système philosophique et met en place une sorte d'équation qu'on pourrait formuler ainsi : La Provence,

fille de la Grèce est la France ; comme la Grèce a donné au genre humain la beauté, la sagesse, la raison et la civilisation, la France, héritière d'Athènes et de Rome a un droit imprescriptible de se considérer comme *la véritable dépositaire de génie de l'humanité*. En procédant ainsi, conformément à son idéologie nationaliste, Charles Maurras peut, tout en restant fidèle à sa petite patrie et en souhaitant son épanouissement, affirmer la légitime prétention de sa patrie – la France – à incarner l'univers. C'est ce sentiment – révélé au niveau de l'art par l'œuvre de Poussin – qui le conduit dans *La démocratie religieuse* à définir sa romanité dans les termes suivants :

« *Je suis Romain*, dans la mesure où je me sens homme : animal qui construit des villes et des États, non vague rongeur de racines ; animal social, et non carnassier solitaire ; cet animal qui, voyageur ou sédentaire, excelle à capitaliser les acquisitions du passé et à en déduire une loi rationnelle, non destructeur errant par hordes et nourri des vestiges de la ruine qu'il a créée.

*Je suis Romain*, par tout le positif de mon être, par tout ce qu'y joignent le plaisir, le travail, la pensée, la raison, la science, les arts, la politique et la poésie des hommes vivants et réunis avant moi. Par ce trésor dont elle a reçu d'Athènes et transmis le dépôt à notre Paris, Rome signifie sans conteste la civilisation et l'humanité.

*Je suis Romain, je suis humain* : deux propositions identiques » (1921 : 26).

## Une conception binaire de l'histoire

Indissociable de cette véritable *idéologie de l'unité* est pour Charles Maurras *une conception fondamentalement binaire de l'histoire* qui conditionne en particulier son point de vue sur les relations entre les cultures. Cette conception qui sous-tend la totalité de son œuvre est fondée sur l'idée d'une irréductible opposition entre *civilisation* et *barbarie*. Au niveau qui nous occupe, cette opposition structurante trouve sa traduction dans l'idée d'un *antagonisme irréductible entre la France et l'Allemagne* qui parcourt toute l'œuvre de Charles Maurras, et qu'il exprime d'une manière qui atteste que son nationalisme est beaucoup plus qu'une simple réponse à la défaite de 1870. L'idée de base qui guide ici la pensée de Charles Maurras est en effet que la France et l'Allemagne incarnent *deux principes entre lesquels toute synthèse est à jamais impossible*. Ceci, comme le note très justement Albert Thibaudet (1920 : 189), le conduit à un « protectionnisme spirituel » qui prend des dimensions absolues.

Le « protectionnisme spirituel » repéré par Albert Thibaudet est dirigé chez Charles Maurras contre tout ce qui à ses yeux est représenté par l'Allemagne et ceux en qui il voit les émules de ce pays et de son esprit : les hommes de lettres, universitaires, publicistes, hommes politiques partisans de l'individualisme, des Droits de l'homme, de la reconnaissance du subjectivisme, du pluralisme, de la démocratie etc. et auxquels il voue haine et mépris.

Cette attitude a pris corps chez le chef de file de l'Action française au moment de l'affaire Dreyfus, mais elle était déjà en germe dès les premiers textes qu'il a publiés comme l'essai intitulé *Le repentir de Pythéas*, qui date de 1892<sup>14</sup>. Ce texte de quelques pages renferme en quelque sorte la matrice de toutes les représentations futures de Charles Maurras sur le pays de Goethe ; il y relate l'histoire de la découverte par un marin phocéén, Pythéas, de l'île de Thulé 300 ans avant Jésus-Christ. Ce pays, voici comment selon Charles Maurras il apparut à Pythéas et comment il convient d'interpréter le spectacle qui s'offrit alors aux yeux du navigateur

« Écoutez la version du fragment conservé de son *Tour de la Terre* :

“On n'y voit ni air, ni eau, ni terre, mais seulement un composé de ces trois éléments, tout semblables au poumon marin ; la mer et la terre sont suspendues sur cette substance ; et elle sert de lien à toutes les parties de l'Univers. Il est tout à fait impossible d'aborder en ce lieu-là ni à pied ni sur des vaisseaux ...”

Pythéas pouvait-il mieux peindre la nature confuse, inachevée, que l'on rencontre aux limites du monde ? [...]

Mais de tout ce récit, le trait le plus frappant, c'est ce *poumon marin* auquel Pythéas assimile l'essence de Thulé. Mon illustre compatriote en sentait l'importance [...] Pâles, à demi diaphanes, moitié nageant, moitié traînés par les courants des eaux, les poumons marins sont ces cloches vivantes qui flottent presque à fleur de mer et que nous nommons aussi des méduses. Qu'était-ce à dire ? D'entre toutes les formes connues du temps de Pythéas, il n'en était pas de plus molle, de plus indéterminée » (1924a : 182).

Pour un homme épris comme Charles Maurras de culture grecque et de classicisme, il ne fait pas de doute que Thulé, cette terre des brumes, était celle de « l'Être sans la Loi » (*ibid.* : 184) face auquel Jupiter a chargé les races méditerranéennes d'une mission qui fait toute la grandeur de leur œuvre dans l'histoire : « introduire la loi dans la confusion, [...] proclamer une harmonie au sein du trouble même et [...] faire surgir la monade, fille du ciel, aux lieux qu'ont désolés mille dyades ténébreuses » (*ibid.* : 186).

Le texte du jeune Charles Maurras ne met pas seulement en face de deux principes irréductibles l'un à l'autre. Il en ressort également sans la moindre ambiguïté que sans le navigateur phocéén, un des précurseurs des « Romains » auxquels Charles Maurras lui-même s'identifie, Thulé n'existerait même pas :

« Vous ne pouvez ignorer que Thulé fut d'abord un pays roman. Trois cents ans avant Jésus-Christ, ce point fut découvert par nos navigateurs. C'étaient des Marseillais. Ainsi que tous ceux de leur ville, ils parlaient le grec le plus pur [...] du temps que Rome ne donnait encore que des soldats, Marseille enfantait Pythéas. Il était philosophe, astronome, mathématicien, géographe et capitaine de navire » (*ibid.* : 181).

<sup>14</sup> Ce texte a été publié en 1892 dans la revue *l'Ermitage*. Il a été repris dans le recueil publié par C. Maurras sous le titre *L'Allée des philosophes* (1924a). Nous le citons d'après cette édition (qui ne présente que des différences minimes par rapport au texte original).

Quand Charles Maurras assimile de la sorte Thulé à un « pays roman », son intention est claire : il s'agit pour lui de marquer ainsi que tout ce qui est issu de « Thulé » – tout ce qui est représentatif à ses yeux de l'esprit « barbare » – est inférieur à la romanité et à la civilisation. L'une des définitions qu'il propose en 1902 du « génie allemand » et de ses relations avec la culture française/latine ne souffre pas à cet égard la contradiction : « Personne ne contredit plus notre définition du génie allemand : un candidat perpétuel à notre culture française » (1916 : 109).

Dans pareil contexte intellectuel, il ne saurait pour Charles Maurras être question de la moindre ouverture en direction de la « Germanie » ; l'idée même d'une telle ouverture en vue d'échanges réciproques suggérés par les « Latins » prendrait dans sa logique purement et simplement la forme d'une absurdité, voire d'une trahison de l'esprit. C'est pourquoi, de façon tout à fait conséquente, dans *Barbares et Romains*, la question qui le préoccupe n'est pas celle d'une organisation d'échanges avec l'Allemagne mais de savoir « comment éliminer le poison allemand » et rompre avec les « dieux de Germanie » dans la France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1924b : 354-356). Son combat a comme objectif suprême la restauration de la « préséance du génie helléno-latin » (*ibid.* : 356) battu en brèche en France par les « quatre États confédérés » : « juif, protestant, maçon, métèque » (1932 : 11)<sup>15</sup> qui se sont emparés dans l'Hexagone – tel est son avis – de l'Université, des structures politiques, de la presse et de la finance et dont, dans la terminologie de Charles Maurras, les idées trouvent leur expression la plus achevée dans tout ce qui est germanique.

Dans la perspective qui nous préoccupe, selon Charles Maurras (1937a : 263), le premier représentant à l'époque moderne de l'esprit barbare fut Luther. Mais, dès ses premiers écrits, c'est à deux autres figures emblématiques, Kant et Fichte, qu'il réserve ses attaques les plus vives.

Si Charles Maurras marque une opposition aussi résolue à l'égard de Kant, c'est pour des raisons à la fois philosophiques et politiques. Kant, pour lui, est tout d'abord le penseur auquel les pères de la République eurent recours pour construire la France d'après 1870, et pour cette raison, il ne peut que rejeter son influence délétère à ses yeux, car c'est à lui qu'on doit la mentalité anarchique et cosmopolite qui a cours désormais en France (1904 : 269-270).

L'opposition philosophique que Charles Maurras manifeste à l'égard de Kant est encore plus profonde que l'aversion qu'il lui inspire en matière politique. Le grief qu'il lui adresse est d'avoir, avec Rousseau, bâti « le plus funeste château des nuées » (*ibid.* : 270) que l'humanité moderne ait connu. Ce « château des nuées », c'est-à-dire le système qui mène à la philosophie idéaliste, Charles Maurras ne veut en

---

<sup>15</sup> Vol. 2, Article « État », *Action française*, 12/06/1914.

aucun cas y pénétrer parce que ce qu'il symbolise correspond à l'antithèse absolue de sa propre pensée (fondée sur une vision « réaliste » des choses).

Responsable de la mise au centre de toute la philosophie de l'individu, car il voyait « l'esprit humain installé au centre de la nature à laquelle il dictait ses lois (*ibid.* : 270-271), Kant est, aux yeux de Charles Maurras, avec Rousseau l'initiateur même du système que lui-même veut détruire à la faveur de la reconnaissance des vertus de *l'empirisme organisateur* qui doit permettre de restaurer au sein de la société française les véritables « libertés » que seule peut garantir une monarchie décentralisée. L'opposition que Charles Maurras montre pour toutes ces raisons à l'égard de Kant est inséparable de celle qu'il manifeste envers Fichte dont il découvre en 1895 les *Discours à la Nation allemande*.

Mais le procès que Charles Maurras instruit contre Fichte atteint d'entrée de jeu une plus grande ampleur encore que la mise en cause de la philosophie de Kant à laquelle il procède à la même époque. Il porte sur deux aspects complémentaires des *Discours à la Nation allemande* que Charles Maurras met en évidence de façon simultanée.

Fichte est pour lui tout d'abord un « anarchis[t]e » qui a contribué de manière déterminante à l'entreprise d'infection intellectuelle qui a contaminé l'Europe et singulièrement la France tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, car, nous dit-il, c'est bien à la suite de la publication des *Discours à la Nation allemande* que Mme de Staël, à travers *De l'Allemagne*, a diffusé en France « les conceptions inachevées, les rêveries confuses et à peine larvées de ce qu'on appelait, par antiphrase, la pensée germanique ». Cela a eu pour résultat que « le désordre, l'impropriété, l'inconséquence ont tout à fait pris possession de la pensée française [et en ont déformé] le sens » (1895 : 35-36).

L'autre raison pour laquelle Charles Maurras dénonce Fichte avec la vigueur la plus extrême tient au nationalisme dont les *Discours à la Nation allemande* sont l'expression. Il estime que Fichte est encore plus dangereux que Kant. Pour lui, ce n'est ni plus ni moins qu'un « barbare de pur sang » (*ibid.* : 28), un « théoricien mystique de l'Allemanité » (*ibid.* : 30), et s'il l'attaque encore plus sévèrement que Kant, c'est en raison de la prétention même qui est à la base son nationalisme :

« Allemanité signifie humanité, universalité, *all-man*, tout homme. L'Allemagne est donc la seule héritière légitime de l'hellénisme. Encore dépasse-t-elle les conceptions enfantines du monde grec, puisqu'elle s'élève à la notion du *plus que l'infini* : notion inébranlable, qui est celle de l'Être » (*ibid.* : 46).

La prétention exprimée par Fichte revient aux yeux de Charles Maurras – et en fonction de la logique qui est la sienne – tout simplement à dénier à la France ce qui selon lui constitue l'essence même de sa vocation telle que l'Histoire l'a définie. Conformément à la conception binaire de l'histoire qui est la sienne, Charles

Maurras ne peut considérer Fichte que comme l'adversaire absolu de tout ce à quoi il s'identifie.

Kant et Fichte, dont Charles Maurras fait les cibles prioritaires de ses polémiques antiallemandes avant 1914 étaient à ses yeux des disciples de Luther; l'Allemand qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, avait rompu l'unité de la chrétienté et provoqué tous les soubresauts dont l'Europe avait été par la suite le théâtre.

La polémique contre tout ce que représentaient à ses yeux les penseurs allemands – Goethe excepté – prend une tournure encore plus radicale sous la plume de Charles Maurras à partir du début du conflit mondial. Dans ses écrits du temps de guerre, l'idée qu'il fait passer est que tous les maux dont souffre l'Europe ne sont en fait que des conséquences de la rupture avec la civilisation universelle dont l'Allemagne s'est rendue coupable depuis la Réforme (1914a : 249) et dont l'idéalisme individualiste de Kant et Fichte n'est en fait qu'une traduction tardive. Et il ne fait pas de doute pour lui que c'est cet individualisme qui a donné naissance au pangermanisme qu'il définit comme une « apothéose systématique du « moi » national, émanée directement de l'individualisme religieux institué par Luther; de l'individualisme moral établi par Rousseau et Kant, de l'individualisme technique et politique construit par Fichte » (1914b : 256).

## Conclusion

Ce que Charles Maurras écrit pendant la guerre sur le pangermanisme confirme son rejet définitif de ce qui est allemand et son refus de toute relation avec la culture germanique. Pour lui, par définition, ce qui est barbare est germain et n'est, de ce fait, pas conforme aux intérêts du genre humain (1905 : 190). Ceci lui permet de justifier l'attitude de fermeture complète et de refus de toute culture autre que la sienne qui caractérise son œuvre, et qui inspire en particulier ses écrits d'inspiration fédéraliste et ses plaidoyers pour la reconnaissance de la diversité des provinces françaises qui, pour lui, ne peut par définition s'épanouir qu'au sein d'une nation unie.

Dans le climat de la Guerre mondiale, cette attitude l'amenait à demander que soit mis fin au « schisme » (1937a : 264) qui avait frappé au XVI<sup>e</sup> siècle la civilisation qui avait permis auparavant que la Grèce et sa fille, la Provence, accèdent aux plus hauts sommets de l'accomplissement de l'esprit humain ; et il définissait ainsi l'enjeu du conflit :

« La vie [...] de l'Europe moderne [est] suspendue au point de savoir qui vaincra, de l'individualisme germain venu de la Réforme et de la Révolution ou des idées générales qu'élabora le genre humain au cours d'un mouvement civilisateur qui trouva ses formes les plus complètes dans le catholicisme romain » (*ibid.* : 266).



## Références

- Barrès M., 1902, *Scènes et doctrines du nationalisme*, Paris, F. Juven.
- Gurian W., 1931, *Der integrale Nationalismus in Frankreich. Charles Maurras und die Action française*, Frankfurt/M, Klostermann.
- Maurras C., 1895, « L'annexion intellectuelle en 1895 (juillet 1895) », pp. 35-36, in : *Quand les Français ne s'aimaient pas*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale.
- 1904, « A Chemulpo ou le centenaire de Kant (08.02.1904) », pp. 269-270, in : *Quand les Français ne s'aimaient pas*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale.
- 1905, « De la liberté suisse à l'unité française (novembre 1905) », p. 190, in : *Quand les Français ne s'aimaient pas*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale.
- 1914a, « M. Boutroux et l'Allemagne (Action française, 17.10.1914) », in : *Devant l'Allemagne éternelle*, Paris, À l'étoile.
- 1914b, « M. Boutroux et Kant (Action française, 09 et 12.12.1914) », in : *Devant l'Allemagne éternelle*, Paris, À l'étoile.
- 1916, « Une enquête nouvelle (1902) », in : *Quand les Français ne s'aimaient pas. Chronique d'une renaissance*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale.
- 1921, *La démocratie religieuse*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale.
- 1922, *Romantisme et Révolution*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale.
- 1924a, *L'Allée des philosophes*, Paris, Crès.
- 1924b, *L'étang de Berre*, Paris, E. Champion.
- 1925, *Enquête sur la monarchie*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale.
- 1926, *Anthinea. D'Athènes à Florence*, Paris, Flammarion.
- 1932, *Dictionnaire politique et critique*, Paris, Cité des livres.
- 1933, *Au signe de Flore, La fondation de l'Action française 1898-1900*, Paris, Les Œuvres Représentatives.
- 1937a, « La liberté d'esprit de l'université catholique (Action française, 23.11.1914) », in : *Devant l'Allemagne éternelle*, Paris, A l'étoile.
- 1937b, *Mes idées politiques*, texte établi par P. Chardon, Paris, SN.
- 1954, *Œuvres capitales*, vol. IV, Paris, Flammarion.
- Maurras C., Paul-Boncour J., 1905, *Un nouveau débat sur la République et la Décentralisation*, Toulouse, Société provinciale d'édition (Bibliothèque de Propagande Régionaliste — N° 3).
- Thibaudet A., 1920, *Les idées de Charles Maurras*, Paris, NRF.
- Thiesse A.-M., 1991, *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, Paris, Presses universitaires de France.
- Voillard O., 1977, « Autour du programme de Nancy », in : Gras C., Livet G., éd., *Régions et Régionalisme en France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Publications de la société savante de l'Alsace et des régions de l'Est.